



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des examens et concours
Service des concours nationaux,
déconcentrés et des certifications**

**Arrêté portant composition du jury de l'examen du
Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé
(DEETS)**

Session 2026

**Le Recteur de la région académique La Réunion,
Recteur de l'académie de La Réunion**

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n° 2018-734 du 22 août 2018 modifié relatif aux formations et
diplômes du travail social ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 modifié relatif au diplôme d'État d'Éducateur Technique
Spécialisé ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le jury de l'examen pour l'obtention du diplôme d'État d'Éducateur
Technique Spécialisé, session 2026, est composé comme suit :

Président : Monsieur CUBIZOLLES Sylvain, Maître de conférences en sociologie du
sport, Université de la Réunion – Département STAPS, UFR Sciences de l'Homme et
de l'Environnement, Le Tampon

Vice-présidentes : Madame BARDEUR Sabrina, chargée de mission STMS, Lycée
Marie Curie
Madame NATIVEL Nathalie, Responsable de l'unité certifications sociales,
paramédicales et titres professionnels, Service Régional de Contrôle et de
développement des Compétences, Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et
des solidarités (DEETS)

Membres :

**Collège des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation
préparant au diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé**

Monsieur BETON Franck
Monsieur BOUCHER Philippe

Collège des représentants qualifiés de la profession

Monsieur BENARD Fabrice
Madame PIGEON Aurélie

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique La Réunion, secrétaire
général de l'académie de La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 19 juin 2026

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
La Cheffe de la Division des Examens et Concours

Signé
Lucie ANNETTE-NATIVEL